

## Présentations des séquences formatives proposées dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience

### Table des matières

<b>Loi 2002-2</b> : organisation et décentralisation de l'Action Sociale et Médico-Sociale.....	<b>3</b>
<b>Loi 2005-102</b> : politique sociale en direction des personnes en situation de handicap .....	<b>4</b>
<b>Protection de l'enfance</b> : réactualisation des repères après la réforme de la loi 2007-293 .....	<b>6</b>
<b>Protection des majeurs</b> : réactualisation des repères après la réforme de la loi 2007-308 et les évolutions ultérieures.....	<b>7</b>
<b>Écrits professionnels</b> .....	<b>8</b>
<b>L'éthique du travail dans l'exercice des responsabilités professionnelles</b> .....	<b>9</b>
<b>Recommandations des bonnes pratiques professionnelles</b> publiées par l'Agence Nationale de l'Évaluation Sociale et Médico-sociale (ANESM) .....	<b>10</b>
<b>Le projet personnalisé</b> : les obligations, les applications pratiques, la place de la personne accompagnée .....	<b>11</b>
<b>Calendrier des séquences formatives V.A.E. 2018</b> .....	<b>12</b>



# Loi 2002-2

## Organisation et décentralisation de l'Action Sociale et Médico-Sociale

**Objectifs pédagogiques** : chaque étudiant doit être capable à l'issue de ce module de formation :

- ✓ d'identifier le champ de l'action sociale et médico-sociale, notamment les établissements et services y appartenant,
- ✓ d'identifier en quoi l'établissement dans lequel il exerce est concerné par la loi n° 2002-2, notamment concernant l'(ou les) autorité(s) de contrôle et le (ou les) financeur(s),
- ✓ de citer les droits des usagers et les moyens permettant de les garantir,
- ✓ d'indiquer les autres domaines que la loi du 02/01/2002 a renouvelés.

**Méthodes pédagogiques** : cours magistral avec pour support un diaporama - échanges avec les étudiants à partir de leurs expériences sur leur lieu de pratique professionnelle.

**Documents fournis** : Diaporama sur papier - tableau et panorama des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Article 312-1 CASF).

### **Programme :**

Introduction : le secteur SMS et les autres secteurs (secteur sanitaire, Éducation nationale...)

#### **1. L'organisation et la décentralisation de l'ASMS (Loi 2002-2 du 02/01/2002 renouvelant l'ASMS)**

##### a. La rénovation de l'action sociale et médico-sociale

- Pourquoi et en quoi la loi 2002-2 renouvelle-t-elle l'action sociale et médico-sociale ?
- Structuration de la loi et codification

##### b. Les établissements et services de l'ASMS soumis à autorisation (Loi 2002-2 codifiée dans le Livre III, titre 1<sup>er</sup> du Code de l'action sociale et des familles (CASF))

- Missions de l'ASMS (Art. L 311-1)
- Nomenclature des établissements et services sociaux et médico-sociaux (Art. 312-1 CASF)

En lien avec les lois  
de décentralisation et loi HPST

- Évaluation des besoins et planification (CROSMS, schémas d'organisation SMS)
- Autorisation de création (*procédure, autorités compétentes, financement...*)
- Contrôle de l'activité et procédures de fermeture
- Évaluation de la qualité des prestations (Évaluation interne et externe)
- Coordination et coopération

#### **2. Les acteurs institutionnels de l'ASMS**

Les administrations publiques (État, Collectivités locales)  
Les groupes d'intérêt représentant les usagers de l'ASMS (Associations...)  
Les organismes gestionnaires des établissements et services SMS (Associations, Ets Publics...)

#### **3. Réaffirmation des droits des usagers (définition et modalités d'exercice) (Art. L 311-3 à 311-9)**

- a. Droits généraux pour les personnes accueillies (respect de la dignité de la personne, respect de sa vie privée, de son intimité, de sa sécurité)
- b. Droits nouveaux (la participation directe de la personne accueillie à la conception et à la mise en œuvre du projet d'accueil).
- c. Effectivité de ces droits et devoirs des personnes accueillies par la mise en place de différents instruments/outils.

### **Bibliographie indicative :**

- JF Bauduret et M Jaeger, **Rénover l'action sociale et médico-sociale : histoire d'une refondation**, Paris, Dunod, 2002
- R Janvier et YA Matho, **Mettre en œuvre le droit des usagers - Contexte, pratique, enjeux**, Paris, Dunod, 2002
- Borgetto (Michel), Lafore (Robert), **Droit de l'aide et de l'action sociale**, Montchrétien, Paris, 4<sup>ème</sup> édition, 2002
- Camberlein (Philippe), Guide **juridique et administratif de l'action sociale et médico-sociale**, Dunod, 2001
- Lhuillier (Jean-Marc), **Guide de l'aide sociale à l'enfance**, Berger-Levrault, Paris, 4<sup>ème</sup> édition, 1999
- Thévenet (Amédée), **L'aide sociale aujourd'hui après la décentralisation**, Éditions ESF, 14<sup>ème</sup> édition, 2002

**Lieu :** IRTESS - 2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON

**Durée :** 7 heures

**Dates :** cf. calendrier des séquences formatives VAE

**Prix :** 98 euros (pour les VAE de niveaux V à III)

126 euros (pour les VAE de niveau II)

**Intervenante :** Véronique BOURGEOIS-SALÉ

# Loi 2005-102

## Politique sociale en direction des personnes en situation de handicap

**Objectifs pédagogiques** : chaque étudiant doit être capable à l'issue de ce module de formation :

- ✓ d'indiquer l'évolution de la place et de la perception des personnes en situation de handicap dans la société,
- ✓ de comprendre l'impact social de la définition juridique du terme handicap,
- ✓ de citer les principales dispositions de la loi du 11 février 2005 et d'identifier le nouveau référentiel de politique publique qui fonde cette loi.

Méthodes pédagogiques : cours magistral avec pour support un diaporama – échanges avec les étudiants à partir de leurs expériences sur leur lieu de pratique professionnelle.

**Documents fournis** : diaporama sur papier - articles de presse

**Programme** :

### **A. L'évolution des politiques sociales en direction des personnes handicapées en France et au niveau européen et international**

1. Les modèles dominants de prise en charge des « personnes handicapées » au cours du 20<sup>ème</sup> siècle en France (*La perception des « personnes handicapées » et de leur place et rôle dans la société*)
2. Aperçu de la politique sociale issue de la loi d'orientation 75-534 du 30 juin 1975 en faveur des personnes handicapées
3. Ce qui se fait dans les autres pays ; les orientations internationales et de l'Union Européenne
4. Les travaux préparatoires à la réforme de la politique sociale française pour les personnes en situation de handicap : les rapports et leurs propositions

### **B. La réforme de la politique sociale en direction des personnes en situation de handicap (Loi n° 2005-102 du 11/02/2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées)**

1. Définition du handicap
2. Maison départementale des personnes handicapées
3. Compensation et ressources
4. Les établissements et services pour enfants et adultes handicapés
5. Aperçu des allocations : AES, AAH, ACTP
6. Scolarisation
7. Emploi et travail adapté
8. Travail protégé La garantie de ressources pour les travailleurs handicapés
9. Accessibilité du cadre de vie

**Bibliographie indicative** relative aux politiques sociales du handicap

#### ***La place des personnes handicapées dans la société***

- Barral (C), Paterson (P), Stiker (H.J), Chauvière (M), (Sous la direction), ***L'institution du handicap, le rôle des associations***, Presses Universitaires de Rennes, 2000
- Ebersold (S), ***L'invention du handicap, la normalisation de l'infirmes***, CTNERHI, 1992
- Goffman (E), ***Stigmates, les usages sociaux des handicaps***, Paris, Éditions de Minuits, 1976
- Stiker (H-J), ***Corps infirmes et Sociétés***, Dunod, 1997

#### ***Données quantitatives et ouvrages généraux***

- DRESS/DGAS/CTNERHI, Le handicap en chiffres, 02/2004 – Voir également collection « études et résultats », DRESS, [www.santé.gouv.fr/htm/publication](http://www.santé.gouv.fr/htm/publication)
- Risselin (P), ***Handicap et citoyenneté au seuil de l'an 2000***, 20 ans de politiques sociales du handicap en France, bilan et perspectives, ODAS éditions, 1998
- ZRIBI (G), Poupée Fontaine (D), ***Dictionnaire du handicap***, éditions ENSP, 1994

### **Sur la question du travail**

- Blanc (A), **Les handicapés au travail, analyse sociologique d'un dispositif d'insertion professionnelle**, Dunod, 1999
- Blanc (A), Stiker (H-J), (Sous la direction), **L'insertion professionnelle des personnes handicapées en France**, Desclée de Brouwer, 1998

### **Sur le vieillissement et la vieillesse des personnes handicapées**

- Breitenbach (N), **Une saison de plus, handicap mental et vieillissement**, Desclée de Brouwer, Coll. Handicap, 1999
- Guyot (P), **La vieillesse des personnes handicapées : quelles politiques sociales ? Lieux de vie, ressources, aide sociale**, CTNERHI, 1998 (Nouvelle édition)
- Zribi (G), Sarfaty (J), (sous la direction), **Le vieillissement des personnes handicapées mentales**, ENSP éditions, Nouvelle édition 2003

### **Guides pratiques**

- **Dictionnaire Permanent de l'action sociale**, Éditions Législatives, Tome 2 (Remise à jour permanente).
- Guide Néret pour les personnes handicapées, Éditions ASH, (Régulièrement actualisé)
- Hermange (C), Triomphe (A), **Personnes handicapées : droits et démarches**, Euredit, (régulièrement actualisé)

### **Rapports**

- Blanc (Paul), **Rapport d'information au Sénat sur la politique de compensation du handicap**, juillet 2002
- Rapport de la Cour des comptes, **La vie avec un handicap**, juin 2003
- Roussille (Bernadette), IGAS, rapport sur **l'évaluation du handicap dans la perspective de la nouvelle prestation de compensation**, octobre 2004

À noter : il existe de nombreux rapports récents sur des thèmes spécifiques au handicap (accueil temporaire, garantie de ressources...)

**Lieu :** IRTESS - 2 rue Professeur Marion - 21000 DIJON

**Durée :** 7 heures

**Dates :** cf. calendrier des séquences formatives VAE

**Prix :** 98 euros (pour les VAE de niveaux V à III)  
126 euros (pour les VAE de niveau II)

**Intervenante :** Véronique BOURGEOIS-SALÉ

# Protection de l'enfance

Réactualisation des repères après la réforme de la loi 2007-293

## Objectifs pédagogiques :

La formation visera à doter les participants de recul et de maîtrise dans l'analyse des dispositifs de protection et de l'enfance. A l'issue de cette formation, les personnes seront en capacité :

- ✓ d'identifier les repères essentiels du cadre de leur intervention lorsqu'ils interviennent au titre de la protection de l'enfance,
- ✓ d'identifier les évolutions du cadre de leur intervention suite aux réformes de mars 2007 portant modification des textes de 1970 et de 1989 relatifs à la protection de l'enfance,
- ✓ être en capacité, à l'issue de cette journée, de mettre en perspectives leurs expériences avec les contraintes nouvelles de l'intervention sociale et médico-sociale au titre de la protection de l'enfance.

## Méthodes pédagogiques :

Les exposés théoriques et didactiques viseront à conforter, compléter et actualiser les connaissances théoriques des stagiaires.

## Programme :

### **DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN DANGER A LA PROTECTION DE L'ENFANT**

- 1. Contextualisation de la réforme**
- 2. Présentation du nouveau dispositif**

Support pédagogique proposé : Plan de cours

**Lieu :** IRTESS - 2 rue Professeur Marion - 21000 **DIJON**

**Durée :** 7 heures

**Dates :** cf. calendrier des séquences formatives VAE

**Prix :** 98 euros (pour les VAE de niveaux V à III)  
126 euros (pour les VAE de niveau II)

**Intervenante :** Catherine TAGLIONE

# **Protection des majeurs**

Réactualisation des repères après la réforme de la loi 2007-308  
et les évolutions ultérieures

## **Objectifs pédagogiques :**

La formation visera à doter les participants de recul et de maîtrise dans l'analyse des dispositifs de protection des majeurs. A l'issue de cette formation, les personnes seront en capacité :

- ✓ d'identifier les repères essentiels du cadre de leur intervention lorsqu'ils prennent en charge ou accompagnent des majeurs protégés,
- ✓ d'identifier les évolutions du cadre de leur intervention suite à la réforme de mars 2007 portant modification de la loi de 1968 sur la protection des majeurs,
- ✓ être en capacité, à l'issue de cette journée, de mettre en perspectives leurs expériences avec les contraintes nouvelles de l'intervention sociale et médico-sociale auprès des majeurs protégés.

## **Méthodes pédagogiques :**

Les exposés théoriques et didactiques viseront à conforter, compléter et actualiser les connaissances théoriques des stagiaires.

## **Programme :**

- 1. Contextualisation des réformes depuis la loi n°2007-308**
- 2. Présentation du nouveau dispositif : le dispositif institué en 2007, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2009**
- 3. Les évolutions ultérieures**

**Support pédagogique proposé :** Plan de cours

**Lieu :** IRTESS - 2 rue Professeur Marion - 21000 **DIJON**

**Durée :** **7 heures**

**Dates :** cf. calendrier des séquences formatives VAE

**Prix :** **98 euros** (pour les VAE de niveaux V à III)  
**126 euros** (pour les VAE de niveau II)

**Intervenantes :** Marie-France VIARD  
Catherine TAGLIONE

# Écrits professionnels

## Objectifs pédagogiques :

La formation visera à doter les participants de recul et de maîtrise dans l'analyse des écrits professionnels, afin de rendre leur production moins difficile, plus satisfaisante et en conformité avec les règles de droit et la finalité des écrits. A l'issue de cette formation, les personnes seront en capacité :

- ✓ d'analyser du point de vue juridique les supports écrits nécessaires à la mise en œuvre des dispositifs de prise en charge, leur finalité, leur destinataire,
- ✓ d'identifier les questions juridiques soulevées par ces écrits,
- ✓ de concevoir des solutions relevant de la technique de l'écrit afin d'éviter la réalisation des risques juridiques potentiels liés à l'élaboration des documents nécessaires à la mise en œuvre des dispositifs de prise en charge.

**Méthodes pédagogiques :** les exposés théoriques et didactiques des formateurs viseront à conforter les connaissances théoriques des stagiaires. La participation active des stagiaires sera favorisée par des temps de travaux de groupes et de reprise collective. Analyse des pratiques professionnelles et des écrits produits.

## Programme :

- **Analyse juridique du cadre d'élaboration des écrits professionnels liés à la pratique** : identification des écrits, du cadre dans lequel ils interviennent et des grands principes régissant les dispositifs concernés.
- **Analyse juridique du contenu des écrits professionnels liés à la pratique** : identification des informations délivrées, de leur qualification et de leurs régimes juridiques.
- **Analyse des problèmes juridiques soulevés par les écrits professionnels liés à la pratique** : identification des sources des problèmes soulevés par les écrits professionnels, de leur nature et de leurs effets.
- **Repérage de solutions envisageables afin d'éviter la réalisation des risques inhérents à l'élaboration des écrits professionnels liés à la pratique** : identification de l'écrit comme outil de communication, le situer par rapport à son destinataire et sa finalité, sélectionner les données strictement utiles et les formuler de manière adéquate.



**Il est demandé aux participants d'apporter, pour la 2<sup>ème</sup> journée, des écrits anonymés afin que chacun puisse porter un regard analytique de ces écrits et mette en pratique les préconisations.**

- **Identifiez la commande** : nommer, analyser et repérer chacun des écrits produits en situation professionnelle et leurs fonctions.
- **Expliciter pourquoi, pour quoi et pour qui écrivons-nous ?** Identifier l'objet d'un écrit et les liens entre cet objet et le contenu attendu en déterminant les éléments constitutifs d'un écrit **en produisant une fiche descriptive d'un écrit professionnel.**
- **Se réapproprier le travail d'écriture de l'observation à la transmission d'un document finalisé** : être en mesure de rendre compte de son observation de la personne, de son intervention et de son positionnement professionnel, institutionnel et travailler à la structuration d'un texte ordonné et cohérent, conforme aux dimensions éthiques propre à l'intervention des travailleurs sociaux. La problématique étant : comment dans un écrit soutenir à la fois l'engagement socio-éducatif vis-à-vis de la personne tout en répondant aux attentes légitimes du commanditaire de l'écrit.
- **Supports pédagogiques proposés** : des documents utiles à la réflexion et l'analyse ainsi qu'une bibliographie seront remis à chaque participant au cours de la formation.

**Lieu :** IRTESS - 2 rue Professeur Marion - 21000 **DIJON**

**Durée :** 14 heures

**Dates :** cf. calendrier des séquences formatives VAE

**Prix :** 196 euros (pour les VAE de niveaux V à III)  
252 euros (pour les VAE de niveau II)

**Intervenantes :** Catherine TAGLIONE, Brigitte SAULDUBOIS, Marie-France VIARD



# **L'éthique du travail** **dans l'exercice des responsabilités professionnelles**

Le questionnement éthique  
dans les établissements sociaux et médico-sociaux (RBPP)

## **Objectifs :**

1. **Comprendre l'évolution juridique des droits des usagers du secteur social et médico-social.**
2. Connaître ces droits et leur donner sens ; savoir les respecter.
3. Proposer une approche spécifique de l'éthique, en la différenciant de la morale, la déontologie, des références juridiques.
4. Proposer des repères méthodologiques pour mettre en place une réflexion éthique dans les établissements et services.
5. **Créer des débats autour de situations complexes et paradoxales afin de construire un accompagnement bienveillant, adapté et respectueux.**

## **Contenus :**

**Permettre aux professionnels de confronter leurs représentations et connaissances sur la question éthique avec des apports théoriques et pratiques :**

- À partir d'un support « photo langage », permettre à chaque professionnel de s'exprimer sur les notions d'éthiques, de morale et de déontologie.
- Confronter ses représentations avec l'ensemble des professionnels.
- Présentations des concepts et caractéristiques de l'éthique sur la base de la RBPP « Le questionnement éthique dans les établissements sociaux et médico-sociaux (ANESM-2010).
- À partir de situations rapportées : travail en groupe autour de situations complexes convoquant une réflexion éthique. L'intérêt est de montrer quelles réponses sont apportées au regard de la dynamique des groupes et des valeurs qu'ils partagent ou non. Présentation et mise en commun des pistes d'actions.

**Lieu :** IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25000 BESANÇON

**Durée :** 14 heures

**Dates :** cf. calendrier des séquences formatives VAE

**Prix :** 196 euros (pour les VAE de niveaux V à III)  
252 euros (pour les VAE de niveau II)

**Intervenantes :** Joëlle LELIÈVRE  
Liliane SANCHEZ

# Recommandations des bonnes pratiques professionnelles

publiées par l'Agence Nationale de l'Évaluation Sociale et Médico-sociale (ANESM)

## **Objectifs :**

1. Présenter l'ensemble des recommandations de bonnes pratiques professionnelles publiées par l'ANESM.
2. Situer les recommandations de bonnes pratiques au regard de l'obligation légale d'évaluation posée par la loi 2002-02.
3. Permettre aux stagiaires une appropriation adaptée à leurs pratiques professionnelles.
4. Donner les clés de lecture et d'analyse d'une recommandation.
5. Permettre une réflexion entre les participants.

## **Contenus :**

1. Apports théoriques :
  - sur le contenu des différentes recommandations qui se veulent être des vecteurs essentiels d'amélioration des pratiques professionnelles,
  - sur leur articulation avec l'évaluation interne et externe,
  - sur l'adéquation des pratiques avec les besoins recensés des publics accompagnés.
2. Analyse des recommandations : un travail méthodologique sera présenté au regard des pratiques professionnelles : diagnostic, analyse et proposition d'amélioration.
3. Échanges entre les stagiaires.

**Lieu :**                    **IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25000 BESANÇON**

**Durée :**                    **14 heures**

**Dates :**                    cf. calendrier des séquences formatives VAE

**Prix :**                      **196 euros** (pour les VAE de niveaux V à III)  
**252 euros** (pour les VAE de niveau II)

**Intervenantes :**    Joëlle LELIÈVRE  
                                  Liliane SANCHEZ

# **Le projet personnalisé : les obligations, les applications pratiques, la place de la personne accompagnée**

Les attentes de la personne et le projet personnalisé

## **Objectifs :**

L'élaboration du projet personnalisé doit faire référence à la singularité de l'individu, à son histoire, son vécu. Avec la loi 2002-2, on assiste à un renforcement du droit des personnes accueillies. Par ailleurs, le projet renvoie à une démarche dynamique de co-construction.

Le projet personnalisé précise les « objectifs et les prestations adaptées à la personne ». Pour ce faire, il est nécessaire d'engager un véritable travail d'élaboration et de mise à jour de la manière dont chaque prestation peut être déclinée en fonction de la situation personnelle de l'utilisateur. En amont, il sera nécessaire de recueillir l'expression des besoins des usagers en se dotant d'outils et de méthodes ayant une certaine opérationnalité afin que les objectifs fixés puissent être évalués et comparés tout au long de la prise en charge de l'utilisateur.

## **Méthodes pédagogiques :**

- apports théoriques concernant les obligations (diaporama),
- construction avec le groupe d'un projet personnalisé : les différentes étapes allant du recensement des informations à la construction des objectifs.

## **Contenu de formation :**

- apports théoriques sur les textes, décrets,
- recensement des différents termes utilisés pour parler du projet personnalisé : PAEI, projet individuel, PPI...
- définition de la place de la personne accompagnée, de la famille, des partenaires,
- définition du rôle du référent dans le projet personnalisé,
- définition des rôles des différents professionnels d'une institution, de l'élaboration au suivi du projet personnalisé,
- présentation de méthodes pour élaborer un projet personnalisé,
- construction de projet à partir des expériences des participants et de cas concrets.

## **Documents fournis :**

- les textes faisant référence au projet personnalisé (lois, décrets, recommandations de bonnes pratiques professionnelles),
- un diaporama,
- les trames pour co-construire un projet personnalisé.

**Lieu :** IRTS de Franche-Comté - 1 rue Alfred de Vigny - 25000 BESANÇON

**Durée :** 14 heures

**Dates :** cf. calendrier des séquences formatives VAE

**Prix :** 196 euros (pour les VAE de niveaux V à III)  
252 euros (pour les VAE de niveau II)

**Intervenantes :** Joëlle LELIÈVRE  
Liliane SANCHEZ

## Calendrier des séquences formatives V.A.E. en 2018

 **Mise à jour du 8 mars 2018**

Intitulés	Intervenantes	Durée	1 <sup>er</sup> semestre 2018	2 <sup>ème</sup> semestre 2018	Horaires	Lieux de réalisation
<b>Loi 2002-2</b> : organisation et décentralisation de l'action sociale et médico-sociale (ASMS)	Véronique BOURGEOIS-SALÉ	1 jour	lundi <b>23 avril 2018</b>	vendredi <b>5 octobre 2018</b>	9h à 12h30 13h30 à 17h	<b>IRTESS de Bourgogne</b>  2 rue Professeur Marion  21000 <b>DIJON</b>
<b>Loi 2005-102</b> : politique sociale en direction des personnes en situation de handicap	Véronique BOURGEOIS-SALÉ	1 jour	vendredi <b>4 mai 2018</b>	vendredi <b>12 octobre 2018</b>	9h à 12h30 13h30 à 17h	
<b>Protection de l'enfance</b> : réactualisation des repères après les réformes de mars 2007	Catherine TAGLIONE	1 jour	jeudi <b>8 mars 2018</b>	jeudi <b>15 novembre 2018</b>	9h à 12h 13h30 à 17h30	
<b>Protection des majeurs</b> : réactualisation des repères après les réformes de mars 2007	Marie-France VIARD Catherine TAGLIONE	1 jour	jeudi <b>5 avril 2018</b> MFV : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h	jeudi <b>29 novembre 2018</b> CT : 9h à 12h et 13h30 à 17h30		
<b>Les écrits professionnels</b>	Catherine TAGLIONE Marie-France VIARD	2 jours	jeudi <b>29 mars 2018</b> CT : 9h à 12h et 13h30 à 17h30	mardi <b>27 novembre 2018</b> MFV : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h		
	Brigitte SAULDUBOIS		vendredi <b>30 mars 2018</b>	mercredi <b>28 novembre 2018</b>	9h à 12h30 13h30 à 17h	
<b>Le projet personnalisé</b> : les obligations, les applications pratiques, la place de la personne accompagnée (PAEI)	Joëlle LELIEVRE Liliane SANCHEZ	2 jours	mercredi <b>7 février 2018</b>	mercredi <b>7 novembre 2018</b>	9h à 12h30 13h30 à 17h	
			jeudi <b>8 février 2018</b>	jeudi <b>8 novembre 2018</b>	9h à 12h30 13h30 à 17h	
Recommandations de <b>bonnes pratiques professionnelles</b> publiées par l'Agence Nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et médico-sociaux (ANESM)	Joëlle LELIEVRE Liliane SANCHEZ	2 jours	mardi <b>20 mars 2018</b>	jeudi <b>18 octobre 2018</b>	9h à 12h30 13h30 à 17h	
			mercredi <b>21 mars 2018</b>	vendredi <b>19 octobre 2018</b>	9h à 12h30 13h30 à 17h	
<b>L'éthique</b> du travail dans l'exercice des responsabilités professionnelles	Joëlle LELIEVRE Liliane SANCHEZ	2 jours	jeudi <b>26 avril 2018</b>	jeudi <b>13 décembre 2018</b>	9h à 12h30 13h30 à 17h	
			vendredi <b>27 avril 2018</b>	vendredi <b>14 décembre 2018</b>	9h à 12h30 13h30 à 17h	